

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2022**

Etaient présents : Thierry DUPUIS, Béatrice DE VECCHI, Jean-Michel GIROUX, Anne BOLLACHE, Christian BATAILLY, Fabienne CHARMETANT, Frédéric MONGHAL, Jean-Marc JEANDEMANGE, Virginie BACLET, Aimée BADIÉ, Xavier BENSSOUSSEN, Dominique BOUCHON, Joseph CARTIGNY Joseph, Marc CHAVENT, Isabelle DELPLACE, Sylvie EL KHOUTABI, Myriam FANGET, Dominique GABASIO, Léontina GARNIER, Geneviève GOYFFON, Laure MARTIN, Daniel MARTIN-FERRER, Frédérique MOLLIE, Séverine PETIT, Alain POIZAT, Alain SICARD, Marie-Thérèse PROYART.

Etaient excusés : Odile ARBILLAT, Pierre BELY, Jean-Michel BOULME, Claudine CHAUDET-PHILIBERT, David MUGNIER, Éric TEYSSIER, Denis VIAL.

Etaient absents : Mathieu ROMANIN, Gilles MAJORCZYK, Wandy CANALE, Eliane CEYZERIAT.

Pouvoirs : Odile ARBILLAT à Anne BOLLACHE, Claudine CHAUDET-PHILIBERT à Christian BATAILLY, David MUGNIER à Thierry DUPUIS, Denis VIAL à Jean-Marc JEANDEMANGE.

Nombre de membres titulaires dont le conseil doit être composé : 37

Nombre de membres en exercice : 37 - présents 27 : 26 titulaires et 1 suppléant - votants : 31

Secrétaire de séance : Béatrice DE VECCHI

C-2022-043 : Attributions de subventions 2022

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'ensemble des subventions attribuées aux associations au titre de l'année 2022.

C-2022-044 : Rectification du taux foncier bâti

APPROUVÉ, à l'unanimité, l'application du taux du foncier bâti à 1,50%.

C-2022-045 : Vente de la SERP

APPROUVÉ, à l'unanimité, la société VALOREM comme acheteur du bâtiment de la SERP, AUTORISÉ l'aliénation du bâtiment désigné ci-dessus et AUTORISÉ le Président à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à la cession de cet immeuble par vente de gré à gré, dite amiable, dans les conditions prévues au CGCT et dont l'acte sera dressé par un notaire dans les conditions de droit commun.

C-2022-046 : Service portage de repas, tarifs de vente

APPROUVÉ, à l'unanimité, le prix du repas soit 10,30€ à compter du 1er juillet 2022.

C-2022-047 : Vacances accompagnement projet structure d'animation de la vie locale

APPROUVÉ, à la majorité, (29 POUR et 2 ABSTENTIONS) les tarifs pour les vacances de Monsieur Michel DAVOUST :

- Forfait ½ journée : 65€,
- Forfait journée : 125€,
- Forfait déplacement (aller/retour) : 30€.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2022**

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE A 19H45.

- Les délibérations de la présente séance seront consultables au siège de la Communauté de Communes, Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, après transmission en Préfecture.
- La prochaine séance du Conseil Communautaire aura lieu le jeudi 7 juillet 2022 à 18H30.